

METTRE LE CAP SUR L'AVENIR

Aider à adapter l'enseignement et la formation professionnels pour l'avenir: activités du Cedefop 2018-2019

Une agence qui s'est engagée à être proactive

Anticiper et être à l'avant-garde des évolutions sont au cœur du mode de fonctionnement du Cedefop. Si le cap de l'Union européenne (UE) au-delà de 2020 sera défini une fois qu'une nouvelle Commission aura pris la barre, une question demeure capitale: l'investissement dans les compétences des citoyens. Les défis multiples auxquels l'UE est confrontée exigent des réponses immédiates et des approches politiques globales et tournées vers l'avenir, assorties de stratégies en matière d'éducation et de formation.

Cette approche se reflète dans la vision pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP) 2030 du comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP). Elle est également à la base de la dernière enquête de la Commission européenne sur la croissance et de la proposition de cadre financier 2021-2027. Comme en témoignent ses réalisations en 2018 et les activités prévues pour 2019, le Cedefop soutient des actions politiques immédiates en matière d'EFP ainsi que des approches prospectives. Cela englobe des travaux pionniers et la collaboration avec d'autres agences et institutions, ainsi que la mise en commun de l'expertise au profit de nos parties prenantes. Les activités suivantes illustrent la manière dont le Cedefop soutient les pays et contribue à la politique actuelle et future de l'UE en matière d'EFP.

Enrichir les connaissances sur les compétences

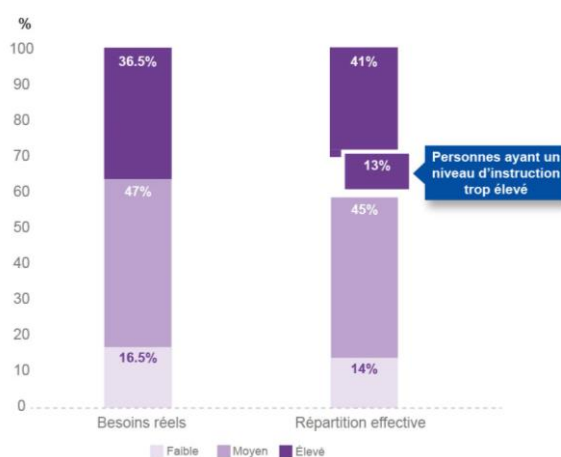
Les compétences requises pour les emplois de demain sont déterminées en permanence par des marchés du travail très dynamiques et concurrentiels. Des informations fiables sur les besoins en compétences et le marché du travail sont essentielles pour anticiper le changement et éclairer la politique de

l'EFP ainsi que les choix en matière d'apprentissage et de carrière.

Perspectives du Cedefop pour 2030 en matière de compétences

Chargé, à la demande du Conseil, d'effectuer des projections régulières de l'offre et de la demande de compétences à l'échelle de l'UE, le Cedefop a présenté à ce titre, en 2018, ses dernières perspectives jusqu'à 2030, dix ans après avoir lancé lui-même ses premières prévisions. Il s'agit des seules perspectives comparables de l'évolution du marché du travail entre les pays, les secteurs et les professions. Le Cedefop et Eurofound ont uni leurs forces pour étayer ces projections en fournissant des informations sur l'évolution potentielle de la structure des salaires et des tâches professionnelles.

FIGURE 1: PRÉVISIONS DU CEDEFOP POUR 2030 RELATIVES AUX COMPÉTENCES: EMPLOI PAR QUALIFICATION



Source: Cedefop

Même si l'on peut s'interroger sur la valeur des prévisions dans un contexte de mutations rapides, le but du Cedefop «n'est pas de prédire l'avenir, mais de vous dire ce qu'il faut savoir pour prendre des mesures utiles dans le temps présent» (Paul Saffo). Il s'agit d'aider les responsables politiques à prendre des décisions éclairées en matière d'investissements

dans l'éducation et la formation. Comme le montrent la [note d'information](#) et la [publication conjointe Cedefop-Eurofound](#), ces travaux apportent également un éclairage pour les politiques sociales et de l'emploi.

Utilisation pionnière des mégadonnées pour une veille en temps réel sur les besoins en compétences dans l'UE

Les mutations rapides exigent de combiner une perspective à long terme et des données probantes sur la demande actuelle de compétences. Cela est particulièrement important pour le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle, ainsi que pour la mobilité dans et entre les secteurs, les régions et les pays. Les mégadonnées pour l'analyse des offres d'emploi en ligne sont de plus en plus utilisées en vue de fournir des informations sur la demande de compétences; pourtant, il n'existe pas de sources librement accessibles couvrant tous les États membres et toutes les langues.

Le Cedefop a emprunté cette voie ambitieuse et inexplorée en développant un prototype de système d'information en temps réel. L'Agence publiera ses premiers ensembles de données pour la République tchèque, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie et le Royaume-Uni au printemps 2019, ainsi que des informations détaillées sur les méthodes utilisées et les sujets de recherche considérés. Les résultats pour tous les États membres seront publiés en 2020 et régulièrement mis à jour.

Ce nouveau système complétera notre arsenal actuel d'outils de veille stratégique sur les besoins en compétences et le marché du travail ainsi que les informations que nous mettons à disposition sur le [Panorama européen des compétences](#).

Soutenir les réponses politiques aux défis actuels

Les travaux du Cedefop ont été, dans une large mesure, inspirés et guidés par les résultats 2015-2020 des pays en matière d'EFP et par les objectifs du cadre politique de l'UE en la matière.

Comprendre comment susciter l'intérêt des apprenants pour l'EFP

De nombreuses initiatives politiques nationales et européennes visent à rendre l'enseignement et la formation professionnels (EFP) plus attrayants pour les jeunes et les adultes. Mais pour proposer des mesures susceptibles d'accroître la participation, il faut comprendre comment les citoyens perçoivent l'EFP.

Les enquêtes d'opinion du Cedefop sont conçues précisément à cette fin. L'enquête de 2019 visera à sonder l'opinion des citoyens européens concernant la formation professionnelle continue et l'éducation des adultes de manière plus générale, ainsi que l'accès aux services d'orientation. Les résultats préliminaires seront disponibles dans le courant de l'année 2019.

Élargir la base de connaissances sur l'apprentissage

L'apprentissage figure parmi les priorités du Cedefop en raison de son potentiel à faciliter l'accès à l'emploi. En 2018, le Cedefop a poursuivi son travail de soutien à l'Alliance européenne pour l'apprentissage et aux efforts des pays pour mettre en place, réviser ou développer l'apprentissage.

L'[analyse comparative des programmes d'apprentissage](#) du Cedefop a été publiée à l'été 2018. Les données pertinentes ont été publiées dans une [base de données en ligne complète](#). L'analyse couvre les principaux programmes d'apprentissage établis légalement dans l'UE, en Islande et en Norvège.

Une communauté d'experts a été constituée pour contribuer à la mise à jour de la base de données et à l'enrichissement de la base de connaissances transnationale. De nouvelles pistes de recherche seront également explorées, comme l'examen de la mobilité dans les apprentissages. Les conclusions de l'étude du Cedefop sur les apprentissages des adultes seront publiées en 2019.


Le Cedefop a également achevé son examen des apprentissages dans plusieurs pays et organisé un forum d'apprentissage politique à l'intention des pays concernés. Le [rapport sur la Suède](#) a été publié en 2018 et ceux portant respectivement sur Chypre, la Croatie et la Communauté française de Belgique sont attendus en 2019.

Promouvoir les parcours de renforcement des compétences

L'un des enjeux majeurs est de faire en sorte que les 60 millions d'adultes ayant un faible niveau de qualifications en Europe ne soient pas laissés pour compte. Il est essentiel pour l'économie et le tissu social de l'UE d'assurer l'égalité d'accès à un développement des compétences de qualité tout au long de la vie, ainsi que des résultats élevés en matière d'éducation. Une recommandation du Conseil vise à aider les personnes faiblement qualifiées à améliorer leurs qualifications.

Le Cedefop organise une série de forums consacrés à l'apprentissage politique afin de soutenir les travaux des pays sur les parcours de renforcement des compétences. Le premier a été organisé conjointement avec le Comité économique et social européen (CESE) en 2018.

ENCADRE 1: RENFORCER LES COMPETENCES DES ADULTES: RESULTATS DU FORUM D'APPRENTISSAGE POLITIQUE



De nombreux pays ont pris des mesures visant à :

- identifier, valider et reconnaître les compétences effectives des personnes faiblement qualifiées;
- proposer des formations adaptées aux besoins des personnes;

Principaux messages du forum Cedefop-CESE (2018):

- élaborer des stratégies qui permettent de regrouper les services et les offres d'une manière cohérente et coordonnée;
- associer les partenaires sociaux et les organisations de la société civile à la conception et à la mise en œuvre de ces stratégies.

Un deuxième forum sera organisé en février 2019, également avec le concours du CESE. Le Cedefop soutiendra les discussions avec un projet de cadre analytique et des informations quantitatives sur les adultes faiblement qualifiés dans les différents pays – résultats préliminaires de son étude sur le potentiel de la formation par le travail à aider les adultes à améliorer leurs compétences.

Soutenir l'orientation et la validation tout au long de la vie

Les stratégies de développement des compétences doivent être étayées par des mesures d'orientation et des modalités de validation afin de valoriser les compétences acquises en dehors de l'apprentissage formel.

Une étude lancée en 2018 permettra de mettre en évidence les moyens de mieux relier et coordonner la validation et l'orientation, deux processus interdépendants. Ses conclusions et l'analyse de l'inventaire européen de la validation 2018, à laquelle le Cedefop participera, serviront de base au rapport de la Commission européenne sur le suivi par les pays de la recommandation du Conseil.

Promouvoir l'utilisation des acquis de l'apprentissage à différentes fins

Les acquis de l'apprentissage servent de référence pour la validation de l'apprentissage non formel et informel. Ils sont de plus en plus souvent à la base des cadres de certifications à travers le monde. Ils permettent de relier plus facilement différents types et niveaux d'éducation et de formation et de les adapter aux besoins du marché du travail. Leur mode de définition et de rédaction doit être adapté à leur finalité.

Le forum d'apprentissage politique 2018 du Cedefop sur les acquis de l'apprentissage a mis l'accent sur leur potentiel comme outil de gouvernance et de réforme de l'éducation et de la formation, et comme langage commun pour comparer les certifications au niveau international. Organisé conjointement avec la Commission européenne et l'UNESCO, le forum a réuni des experts du monde entier. Ses conclusions seront intégrées dans la prochaine édition du manuel du Cedefop sur la définition, la rédaction et la mise en application des acquis de l'apprentissage, prévue pour 2020.

Une étude a également examiné la possibilité de s'appuyer sur les acquis de l'apprentissage pour comparer le contenu et les profils des certifications en matière d'EFPP par-delà les frontières. Ses conclusions seront publiées et examinées lors d'une conférence en 2019.

Indice européen des compétences (ESI) du Cedefop: le nouvel outil d'élaboration de politiques éclairées

Les progrès accomplis par les pays dans la réalisation des objectifs de la politique économique et sociale de l'Europe sont suivis à l'aide de différents indicateurs. Mais, jusqu'à récemment, il n'existait aucune mesure permettant d'évaluer et de comparer les performances des systèmes nationaux de compétences. Il faut non seulement disposer de données sur le développement des compétences, mais aussi comprendre la facilité avec laquelle les personnes s'intègrent au marché du travail, et dans quelle mesure leurs compétences correspondent à la demande et sont utilisées. L'indice européen des compétences du Cedefop a permis de combler cette lacune.

Le nouvel indice a été lancé à l'automne 2018 lors d'un événement organisé par le CESE. Dans son audit, le Centre commun de recherche a confirmé la qualité de l'indice, qui s'appuie sur des recherches approfondies sur les multiples facettes des systèmes de compétences des États membres.

ENCADRE 2: L'ESI DU CEDEFOP EN BREF

- sert d'outil de suivi et aide les pays à comprendre les facteurs influençant leurs résultats et les domaines à améliorer;
- encourage le dialogue entre les acteurs de l'éducation et de la formation, de l'emploi et de la politique économique et sociale;
- facilite les analyses comparatives et soutient l'apprentissage politique entre les pays;
- aidera à terme à évaluer les progrès réalisés dans les pays et à les comparer à ceux d'autres pays.

Les téléchargements de la note d'information présentant l'indice témoignent d'un grand intérêt pour ce nouvel outil. Un rapport plus détaillé présentant les conclusions sera publié en 2019. Il complétera les propres analyses du Cedefop et le soutien qu'il apporte aux parties prenantes.

À plus long terme: contribuer à adapter l'EFPP à l'horizon 2030

À l'approche de l'échéance 2020, le discours politique sur l'EFPP s'est concentré sur la manière de faire progresser l'EFPP et la coopération européenne au cours de la prochaine décennie. Ces réflexions ont débouché sur la vision du CCFP pour l'EFPP, à laquelle le Cedefop a contribué à travers plusieurs axes de travail.

Les perspectives du Cedefop pour l'EFPP: regarder le passé pour mieux tracer la voie vers l'avenir

Afin de soutenir un processus décisionnel d'anticipation, le Cedefop a examiné comment il conviendrait de faire évoluer les caractéristiques de l'EFPP pour répondre aux besoins de demain. Une étude approfondie sur le développement des systèmes d'EFPP de 1995 à 2015 a aidé à définir les orientations possibles qui pourraient être prises à l'avenir, en fonction des décisions et des choix politiques actuels. L'étude a pris en compte les points de vue des chercheurs, des experts de l'EFPP et des parties prenantes.

Les conclusions de l'étude sur l'évolution de la nature et du rôle de l'EFPP ont éclairé les réflexions sur l'EFPP après 2020, menées tout au long de l'année 2018 lors des réunions des directeurs généraux, du CCFP et de la présidence autrichienne. Les scénarios du Cedefop pour l'avenir de l'EFPP ont été examinés lors de sa conférence de novembre, qui était au centre de la Semaine européenne des compétences professionnelles, avec la participation de plus de 400 participants.

ENCADRE 3: ÉVOLUTIONS POSSIBLES DE L'EFPP APRES 2020: SCENARIOS DU CEDEFOP

EFPP distinctive – une version modernisée de l'EFPP d'aujourd'hui

- sous-secteur de l'enseignement et de la formation clairement défini;
- organisé autour de professions/métiers;
- l'apprentissage, norme de référence jusqu'au niveau 8 du CEC.

EFPP pluraliste – apprentissage à orientation professionnelle

- caractérisé par ses liens étroits avec le marché du travail;
- organisé autour des certifications, des groupes cibles variés;
- coexistence de filières d'EFPP fortement individualisées; grande variété de prestataires.

EFPP spécifique et/ou marginalisée

- formation aux compétences en vue de l'insertion sur le marché du travail;
- pour les adultes faiblement qualifiés et les jeunes en décrochage scolaire;
- des cours de courte durée avec une formation sur le poste de travail, l'accent étant mis en particulier sur l'entrée sur le marché du travail.

Ces scénarios ne visent pas à prédire l'avenir mais à favoriser la réflexion sur le rôle que les pays souhaitent que l'EFPP joue.

Un rapport de synthèse final sera publié en 2019, en complément des analyses thématiques des deux dernières années. Il sera axé sur le rôle de l'EFPP dans l'apprentissage tout au long de la vie et son développement aux niveaux 5 à 8 du CEC. Le Cedefop examinera également de plus près les tendances apparemment contradictoires, telles que l'érosion des compétences traditionnelles de l'EFPP et les nouvelles demandes de compétences dans le secteur des services en plein essor. Cet examen s'articulera autour d'autres activités du Cedefop, sur lesquelles il pourra s'appuyer, notamment le travail d'information sur les besoins en compétences, l'apprentissage et les qualifications. Parallèlement à ses activités sur les compétences et à son suivi politique des travaux des pays sur leurs priorités communes en matière d'EFPP, le Cedefop continuera de nourrir les débats politiques en cours sur l'EFPP après 2020.

Communiquer les résultats: des outils plus interactifs et conviviaux

Le portail web du Cedefop contribue largement à faire connaître les réalisations de l'Agence à un public plus large. En 2018, de nouvelles ressources web et fonctionnalités pour la visualisation des données ont été développées afin d'accroître l'exploitabilité du

portail et sa portée. Des développements en 2019 viseront à les améliorer encore.



Une coopération plus étroite avec notre DG partenaire a débouché sur des activités conjointes dans le domaine des médias sociaux. Le concours «Cedefop Photo Award» (édition 2018) fait désormais partie intégrante du concept révisé de la Semaine européenne des compétences professionnelles de la DG Emploi. Cette collaboration se poursuivra en 2019.

Cedefop: une gestion efficace et un engagement à respecter des normes élevées

Le Cedefop poursuit ses efforts visant à accroître l'efficacité administrative par la simplification et l'automatisation des procédures et à créer des synergies avec d'autres agences en partageant l'expertise et les services. Son personnel hautement qualifié continuera à bénéficier de mesures de perfectionnement professionnel continu et d'un environnement de travail propice au dialogue, à l'innovation et à l'apprentissage. Nous continuerons à œuvrer pour satisfaire aux normes les plus élevées en matière d'éthique, d'intégrité et de conformité aux règlements et aux recommandations d'audit. Le taux d'exécution exceptionnellement élevé (100 %) témoigne de la réussite des efforts déployés par l'Agence pour optimiser l'utilisation des ressources qui lui sont confiées.

Grâce à ses activités réalisées en 2018-2019, visant à éclairer, modérer et valoriser l'EFPP, le Cedefop a non seulement contribué au suivi des priorités communes des pays en matière d'EFPP mais aussi à la réalisation des objectifs du cadre politique plus large défini dans la stratégie en matière de compétences pour 2016. Il s'agit en particulier des recommandations sur les parcours de renforcement des compétences, le cadre pour un apprentissage de qualité et le socle européen des droits sociaux. Le règlement fondateur révisé du Cedefop, entrant en vigueur en 2019, reflète ces

évolutions et la portée réelle des activités menées par l'Agence qui, au-delà de l'enseignement et de la formation professionnels, englobent aussi les compétences et les qualifications.

ENCADRE 4: FAITS ET CHIFFRES SUR L'UTILISATION DE L'EXPERTISE DU CEDEFOP EN 2018

Le Cedefop en chiffres

- Cité dans **200** documents politiques de l'UE et rapports du Conseil, de la Commission européenne, du Parlement européen et des partenaires sociaux de l'UE;
- Cité dans **100** documents émanant d'organisations internationales telles que l'OCDE, l'OIT et l'UNESCO;
- **174** contributions à des réunions des parties prenantes de haut niveau qui soutiennent la mise en œuvre de la politique et **76** contributions à d'autres conférences et événements importants;
- **606** citations dans la littérature universitaire 2017-2018;
- **345 000** téléchargements de publications du Cedefop;
- Couverture médiatique dans les États-membres: les prévisions en matière de compétences pour 2030 et les informations sur l'inadéquation des compétences; l'indice européen des compétences (ESI) et les contributions du Cedefop à la Semaine européenne des compétences professionnelles.
- Europass: plus de **26,5 millions** de visites et plus de **22 millions** de C.V. créés en ligne;
- Site web du Cedefop: **584 000** visites et **1 347 000** pages vues;
- Panorama européen des compétences: Augmentation de **82,2 %** des nouveaux utilisateurs par rapport à 2017;
- Taux d'occupation des postes inscrits au tableau des effectifs: **96 %**;
- Taux d'exécution budgétaire: **100 %**.